

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Moi, j'achète local

Ce second confinement est aussi celui de la grogne des petits commerçants, avec son lot de comparaisons et d'oppositions : commerces physiques contre Internet ; petits commerces contre grandes surfaces ; indépendants contre enseignes nationales.

Le débat en arrive à une sorte de David contre Goliath du commerce moderne. Il ne date pas d'hier. Toute personne de bonne foi en conviendra, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'est pas compréhensif. Ceux qui plaident pour des commerces locaux forts ne sauraient dire le contraire. Ceux qui savent ce que représente le risque d'entreprendre, aussi. Nous en faisons partie tant nous connaissons leur contribution au tissu économique et social de nos communes.

Mais voilà, il y a deux façons de voir les choses lorsque l'on est élu de la République : polémiquer pour creuser les divisions... ou agir et chercher des solutions. Et il est toujours surprenant d'entendre combien certains de ceux qui crient à la défense du petit commerce furent à l'origine de leur plus farouche concurrence, en laissant pulluler des zones d'activités où la grandeur de consommation était le règne, au détriment des centres-villes. Autre modèle, autres attentes, autre temps. L'humilité devrait prévaloir, d'autant que la cohabitation de modèles reste dictée par l'arbitrage de consommateurs, étriés entre volonté de consommation responsable et réalité froide du pouvoir d'achat. Rien n'est jamais aussi facile que l'on voudrait le présenter.

Pour notre part, avec humilité, nous avons cherché à agir.

- Agir, en adressant la liste des commerces ouverts à tous les habitants.
- Agir, en encourageant la population à consommer dans les magasins de la ville, grâce à une campagne d'affichage sur la ville : « Moi, j'achète local ».
- Agir, en cherchant et relayant les solutions permettant aux commerçants locaux de créer leur e-boutique.

Agir, c'est ce que nous continuons de faire en travaillant à la redynamisation et à l'attractivité de notre centre-ville. Le chantier ne se mènera pas en quelques mois, tant nous partons de zéro. Mais la volonté est là, que Saint-Brice reste une ville où il fait bon vivre.

Nicolas Leleux
et la majorité municipale

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Samuel Paty, professeur d'histoire et de géographie, Nice, une église, des paroissiens. Le terrorisme islamiste, de plus en plus présent sur notre sol fait fi de notre mode de vie et notre unité. Ils veulent nous diviser, nous devons nous rassembler et rester solidaires face à la barbarie et l'obscurantisme. Il nous faut travailler toutes et tous ensemble – main dans la main – pour éviter à notre ville cette division tant attendue par certains. Nous apportons notre soutien et notre solidarité au corps enseignant en charge d'instruire nos jeunes et aiguïser leur réflexion.

Après l'attentat de Nice, notre équipe a rapidement réagi à cette triste actualité en prenant attache avec la communauté catholique de Saint-Brice pour lui apporter son soutien plein et entier. Nous remercions le communauté musulmane et juive d'avoir exprimé leur solidarité aux catholiques.

Nous avons immédiatement demandé à M. le Maire de prévoir avec les autorités, une présence plus importante des forces de police à proximité des lieux de cultes et des bâtiments publics dont nous saluons le dévouement en cette sombre période.

Devant ce nouveau confinement, nous avons une pensée émue pour tous nos commerçants, doublement victimes de la Covid-19 en baissant à nouveau leurs rideaux. Plus que jamais nous devons réapprendre à consommer en priorisant nos commerces de proximité. Nous remercions l'ensemble des personnels soignants de la ville et des personnes engagées dans la lutte contre la Covid.

Le fonctionnement d'une commune est acté au travers de délibérations rédigées par la majorité pour obtenir, normalement, un vote favorable du conseil municipal. Le contraire serait improbable et pourtant, le 13 octobre dernier, nous avons assisté à une mascarade avec une délibération appelant au vote défavorable dans l'unique but de discréditer un opposant : manœuvre politique de bas étage, M. le Maire.

Nous vous invitons à continuer de prendre soin de vous, à être vigilants. Pour votre sécurité, pensez à télécharger l'application Tous Anti Covid.

Restons unis et rassemblés pour un Saint-Brice plus fort.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

Soutenons nos associations

Elles jouent un rôle social pour toutes les générations à Saint-Brice. Il est essentiel d'apporter un soutien financier aux bénévoles qui œuvrent à l'animation et au « Bien Vivre Ensemble » de notre ville sur le plan éducatif, sportif et culturel. Le contexte de crise sanitaire a lourdement pénalisé l'activité associative. Certaines d'entre elles connaissent des difficultés financières suite à la baisse des adhésions et des dons, dans certains cas au remboursement partiel d'adhésions, à l'annulation de manifestations génératrices de recettes (brocante, kermesses...). La municipalité a souhaité maintenir le rendez-vous annuel de la rentrée : le forum des associations pour les aider et assurer leur promotion. Lors du conseil municipal du 15/09, nous avons exprimé la nécessité d'un geste fort de la Ville sur le plan financier afin d'assurer la pérennité de l'activité associative et soutenir les bénévoles. Les associations focalisent la vitalité du territoire par leur rayonnement. Il y a urgence, il en va, pour les plus fragilisées, de leur survie.

Marc Guyot, Pierre Baudin
(Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR LE SITE INTERNET

